

La communauté urbaine crée le conseil local de santé mentale

ARRAS. « Une personne sur trois sera touchée à un moment de sa vie par un trouble psychique. » Partant de ce constat, la communauté urbaine d'Arras a mis en place un conseil local de santé mentale (CLSM).

« Qui dans sa vie n'a jamais eu un moment de faiblesse ? On vit dans une société de stress, chacun peut être déstabilisé », dit Pascal Lachambre, président de la CUA. Le CLSM est une plate-forme de concertation et de coordination entre les élus locaux, la psychiatrie publique, les usagers et les aidants.

DISCUTER DES PRATIQUES

Lors de la signature de la charte, trois axes ont été soulevés. Améliorer l'accès aux soins et à la prévention, notamment par la sensibilisation et l'information. L'information sur l'accès aux soins et



Les divers acteurs locaux ont signé la charte du conseil local de santé mentale.

services de proximité. En partenariat avec le centre hospitalier d'Arras.

Le second point relevé concerne la connaissance et la prévention. « Un groupe d'analyse de la pratique professionnelle va être mis en place », explique Aline Cachot, animatrice du CLSM. Plusieurs groupes de huit à douze profes-

sionnels se rencontreront tous les deux mois pour discuter des pratiques. Et des stages croisés seront mis en place. « Une sorte de vis ma vie de professionnel. »

« Résoudre les situations psychosociales complexes » est le troisième axe de la charte. Il s'agira d'identifier les troubles et de trouver des solutions. ■ **ELORA WAGUET**